

nicipaux, qui versaient \$350,000 alors que le gouvernement fédéral fournissait \$50,000, étaient assez contrariés pour s'empresse d'annoncer le montant total de la contribution du gouvernement fédéral.

Je suis bien aise que cette sorte de pratique ait disparu. Il est temps, je crois, que nous agissions plus sérieusement. Si les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux font chacun leur contribution, il faut pouvoir compter sur l'intégrité et la largeur d'idées à tous les paliers de gouvernement et reconnaître les mérites de chacun.

Si cet amendement est adopté sans qu'on précise le montant des contributions des gouvernements locaux—je signale ici que l'article 7, selon les définitions qu'on trouve au début de la loi, embrasse aussi les hôpitaux, et que les hôpitaux peuvent être construits avec des fonds en majorité locaux—les gouvernements municipaux s'indigneront contre une loi qui publie les contributions fédérales et provinciales, mais passe complètement sous silence celle du gouvernement municipal.

Monsieur le président, si nous adoptions cet amendement nous ferions preuve, me semble-t-il, d'un degré d'enfantillage indigne de la Chambre. J'espère que nous sommes disposés à verser les contributions les plus généreuses possibles afin que ceux qui participent à ce programme veillent à ce que les bénéficiaires soient au courant des contributions versées par les gouvernements respectifs.

L'hon. M. Starr: L'amendement proposé par le député de Vancouver-Burrard a été précédé, il y a sept ou huit jours à Montréal, par les pleurs et les gémissements du ministre de l'Industrie, il s'est lamenté là-bas de ce que les journaux n'accordent pas assez de publicité et de mérite aux mesures du gouvernement. La presse n'a probablement pas de raison valable pour rendre justice au gouvernement pour tout ce qu'il a fait jusqu'ici. Nous avons pu contempler le ministre des Finances calculant qu'il coûterait beaucoup d'argent pour acheter un journal à l'usage du gouvernement. Le gouvernement estime probablement qu'en proposant cet amendement au bill, il pourrait s'épargner beaucoup de peine et de dépenses pour la publicité de ses efforts.

Chose très étrange, le même député s'est levé en cette enceinte, il y a deux semaines, pour parler d'un autre projet de loi prévoyant le paiement d'argent dans le cadre d'un programme de formation. Il a tenté de donner

l'impression à la Chambre que le gouvernement, par un effet de sa bonté, présentait un bill tout à fait nouveau pour le bien de la population canadienne. C'est seulement lorsque je me suis levé, après son annonce, pour signaler qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau projet de loi que la loi existait depuis longtemps, mais simplement d'une hausse des montants, que les députés et le député de Kootenay-Est se sont levés pour reconnaître à l'ancien gouvernement le mérite d'avoir construit les écoles techniques au Canada. C'était la première fois que j'entendais pareil aveu de la part de membres du gouvernement.

Je veux bien que tout gouvernement soit félicité de ses réalisations, mais cela ne devrait certes pas se faire par des mesures législatives. L'amendement dit entre autres choses:

Le gouverneur en conseil édictera un règlement prescrivant la manière dont l'alinéa d du paragraphe 1 de cet article sera appliqué ou mis à exécution afin qu'il soit accusé réception de la contribution du Canada à l'égard de l'acquisition, la construction et la restauration des immeubles destinés aux écoles de formation du personnel sanitaire et aux instituts de recherche dans les provinces, d'une manière approuvée par le ministre.»

Une fois signé le décret du conseil, je puis facilement m'imaginer la troupe d'agents des relations extérieures qui iront à travers le pays vanter les bienfaits du gouvernement actuel, tout comme ils l'ont fait à propos du régime de pensions du Canada dans tous les journaux—les contribuables ont dû en acquitter les frais—et de la même manière tout le programme a été parrainé par l'honorable représentante, actuellement secrétaire d'État.

Il faut que cela cesse. C'est aux membres du gouvernement à s'assurer que leurs commettants et la population canadienne sont au courant de leurs réalisations. Mais ils ne devraient pas y parvenir en insérant cauteusement cette publicité dans des mesures qui sont censées être utiles aux Canadiens.

J'ai observé le gouvernement de très près au cours de la session et j'en ai conclu que le spectacle d'aujourd'hui témoigne parfaitement de la façon dont certains membres du gouvernement peuvent entraver mieux que personne le progrès des travaux effectués à la Chambre. Je tiens à signaler que l'opposition n'a rien à y voir.

Nous en sommes maintenant à une étape où nous, de l'opposition, avons adopté une attitude responsable pour permettre au gouvernement de faire adopter des mesures à la Chambre. Pendant une heure entière, sans